

## SEANCE DU 23 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois octobre à vingt heures trente le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Pascal SUARD.

**Présents** : Mrs. SUARD, HAIMET, BRIERE, SUCAUD, LAGNEAU  
Mmes PINGAULT, RETAILLÉ F., RETAILLÉ C.

**Absente excusée** : Mme CHEMIN

**Absent non excusé** : Mr. BLANVILLAIN.

**Secrétaire de séance** : Mme RETAILLÉ Françoise.

### **SUBVENTION CLASSE DE DECOUVERTE**

#### **Délibération n° 2019.23.10.01**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention du directeur de l'Ecole Saint-Jean de L'Aigle pour un enfant de la commune partant en classe de découverte à Saint-Jean d'Aulps (Haute-Savoie) du 2 au 8 février 2020. Le coût du séjour revient à 420 euros par enfant. La participation des familles est de 320 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser la somme de 50 euros.

### **ADOPTION DU RAPPORT SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'ANNEE 2018**

#### **Délibération n° 2019.23.10.02**

Mr. le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose par ses articles D.2224-1 à D2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

**ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau Potable.

### **HONORAIRES MME POIRIER**

- 8 % du montant hors taxe des travaux, soit  $196\,556,76 \times 8\% = 15\,724,54$  €.  
Donc avenant de 8 700 € hors taxe. En attente de l'acte d'engagement.

## *DIVERS*

Pour l'Arbre de Noël une conteuse sera présente. Coût de la prestation entre 150 € et 200 €.

La cérémonie du 11 novembre est prévue le lundi 11 novembre 2019 à 9h.

Après avoir effectué un tour de table, 8 conseillers sont prêts à repartir pour les élections municipales du 15 et 22 mars 2020.